



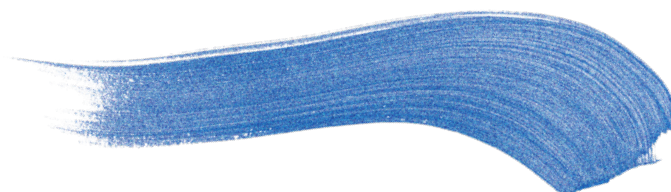
Un Festival (éco)responsable, solidaire et accessible

Le Festival d'Avignon est engagé depuis plusieurs années dans la conduite d'actions écoresponsables et solidaires pour réduire son impact carbone, engager sa transition écologique, favoriser l'inclusion sociale et faire de La FabricA un symbole de sa politique environnementale et sociétale.

Un comité RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) réunit chaque mois des référents de tous les services pour développer des compétences, innover et mettre en œuvre des actions durables. Son objectif : accompagner équipes, artistes, professionnels et publics vers de nouvelles pratiques responsables et citoyennes.

Cette feuille de route présente les initiatives concrètes déployées tout au long de l'année 2025, en particulier :

- ◆ [Mobilités](#)
- ◆ [Réduction et tri des déchets](#)
- ◆ [Maîtrise des consommations](#)
- ◆ [Achats responsables](#)
- ◆ [Communication responsable et sobriété numérique](#)
- ◆ [Sensibilisation du public et des équipes aux enjeux sociétaux et environnementaux](#)
- ◆ [Accessibilité](#)
- ◆ [Politique de ressources humaines éthique](#)
- ◆ [Respect et préservation des sites naturels, espaces verts et biodiversité](#)



Partenaire de la politique écoresponsable du Festival

Le Festival est membre du

COF
EES



Le Festival s'engage à repenser les équipements et à promouvoir l'adoption des transports respectueux de l'environnement. À moyen terme, l'objectif est de tendre vers la préfiguration d'un Pôle « Mobilités » via un référent « expert mobilités » pour étudier l'optimisation des transports de personnes et de matériel.

DÉPLACEMENTS DES ŒUVRES ET DU MATÉRIEL

Etudier le fret ferroviaire plutôt que le fret routier, pour le transport des scénographies, en collaboration avec le festival Off Avignon.

Chercher à optimiser, via le rail, le transport du matériel technique prêté par des théâtres partenaires.

DÉPLACEMENTS DES PUBLICS

Poursuivre l'expérimentation des trains de nuit depuis la gare centre d'Avignon, pour la 2^e année consécutive.

Contribuer à l'amélioration de l'offre de transports en commun en concertation avec la Ville d'Avignon et le Grand Avignon : consignes à vélos, stations Vélopop, bus, parkings relais et navettes, Festibus, etc.

Encourager l'utilisation d'une plateforme de covoiturage, de covéloage et de copiéionnage, en mutualisation avec le festival Off Avignon.

Renforcer la communication sur les modes de transport doux.

Proposer des navettes au départ d'Avignon, à destination de Boulbon et de Vedène.

DÉPLACEMENTS DES ÉQUIPES ET DES ARTISTES

Réduire l'usage des véhicules thermiques : mise à disposition d'une flotte de vélos, de vélos à assistance électrique (VAE), de vélos cargos électriques, de triporteurs, d'un vélo-remorque et d'une flotte de véhicules électriques.

Adapter les infrastructures : installation de bornes de recharge sur les lieux permanents (Cloître Saint-Louis, Eisenhower, La FabricA).

Inciter les artistes accueillis à adopter les transports doux (train, bus et vélo).



→ 2215 KILOMÈTRES PARCOURUS

Grâce à la mise en place, par la Région Sud pendant le Festival 2024, de 3 liaisons en train nocturne et 1 liaison en bus nocturne depuis Avignon à destination de Carpentras, Orange, Cavaillon et Arles.



50 TONNES DE CO₂E EN MOINS
GRÂCE AUX NAVETTES DU FESTIVAL

Réduction et tri des déchets

Le Festival poursuit sa politique de réduction des déchets et de tri en lien avec son activité, sur tous les lieux investis.



Améliorer le tri en optimisant la disposition des poubelles, la signalétique et en renforçant la communication sur les consignes de tri.

Mettre en place des composts partagés (La FabricA, Cloître Saint-Louis).

Favoriser l'éco-production, le réemploi et le recyclage des scénographies et des costumes.

Utiliser de la peinture biosourcée pour les ateliers.

Limiter les quantités de supports imprimés (suppression d'un programme par rapport à 2024).

Diminuer le nombre de pages du programme.

Mettre en place des indicateurs pour évaluer précisément la réduction et le tri des déchets au fil des années.

Sensibiliser les fournisseurs et les prestataires du Festival d'Avignon à la réduction et au tri des déchets grâce à « La charte des fournisseurs responsables du Festival d'Avignon » et à « La charte des prestataires durables de la restauration du Festival d'Avignon ».

+22%
DE TRI
ENTRE 2022 ET 2024



RÉDUCTION DE 10,25% DE DÉCHETS REMIS À PAPREC
(ENTREPRISE DE COLLECTE & RECYCLAGE)



Maîtrise des consommations

Le Festival déploie des mesures visant à optimiser et réduire sa consommation en eau et en énergie.

Poursuivre les échanges avec la Ville d'Avignon pour l'amélioration de l'isolation énergétique des bâtiments mis à la disposition du Festival.

Poursuivre la transition vers des sources lumineuses LED.

Maintenir la fourniture en électricité verte et optimiser la consommation électrique à La FabricA et dans tous les lieux temporaires.

Installer des panneaux photovoltaïques à La FabricA.



688M² DE SURFACE INSTALLÉE
RÉDUCTION DE 2/3 DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Réduire la consommation d'eau par la construction de toilettes sèches supplémentaires à Boulbon et former les équipes à la filière de récupération des matières organiques.



Achats responsables

Qu'il s'agisse de diminuer les produits dérivés à haute empreinte écologique, ou de manière plus générale de privilégier l'économie circulaire et les circuits courts, le Festival renforce sa politique d'achats responsables.



Choisir des fournisseurs et des prestataires responsables en lien avec les chartes RSE.

Réévaluer la grille d'indicateurs et mettre en place son suivi.

ALIMENTATION RAISONNÉE ET RESTAURATION

Proposer exclusivement des menus végétariens pour les réceptions.

Poursuivre l'utilisation de gros contenants pour le bar.

Favoriser l'achat de produits en circuit-court, en développant des liens avec les producteurs locaux et bios.

PRODUITS DÉRIVÉS

Poursuivre les achats éthiques conformes à la charte des fournisseurs.

Faire évoluer la politique des cadeaux aux professionnels vers une approche plus sobre.



Communication responsable et sobriété numérique



Un ensemble de réflexions est mené pour adopter une approche plus durable de la communication, en intégrant la sobriété numérique.

Limiter les quantités de supports imprimés

Réduire les adressages postaux en optimisant le fichier d'envoi.

Améliorer la diffusion et la répartition de l'offre de presse sur les lieux du Festival.

Optimiser les logiques de stockage pour diminuer les trajets internes lors de la distribution des publications imprimées.



NOMBRE D'IMPRESSIONS EN BAISSÉ
→ -23% ENTRE 2022 ET 2024

Optimiser le poids numérique du site Internet et de l'application.

Développer l'accessibilité et la rédaction Facile à lire et à comprendre (FALC) du site Internet.

Réaliser un audit « accessibilité » du site internet du Festival d'Avignon.

Étudier l'hébergement des données du Festival d'Avignon dans un datacenter « vert » et local.



LE SITE INTÈGRE DES DISPOSITIFS D'ACCÈS NUMÉRIQUES

- La solution FACIL'ITI permet d'adapter l'affichage aux besoins spécifiques (troubles visuels, moteurs, cognitifs). Chaque visiteur peut personnaliser son expérience de navigation.
- Via ACCEO, le Festival propose un accès simplifié à l'information. Cette solution numérique permet d'être accompagné, pour une interaction fluide et adaptée avec les équipes.

Sensibilisation aux enjeux sociétaux et environnementaux

En partageant ses valeurs et ses objectifs, le Festival encourage une participation active de toutes et tous en vue de préserver l'environnement et de s'inscrire dans une économie éthique et équitable.

S'appuyer sur un accompagnement structuré avec le COFEES pour amplifier la portée de la démarche RSE.

Améliorer la visibilité des engagements du Festival : plan de communication dédié, diffusion de la stratégie pluriannuelle et de la feuille de route annuelle.

Renforcer l'ancrage de la RSE en interne via des prises de parole, l'identification de personnes référentes par service, le suivi des indicateurs, l'intégration d'une clause RSE dans les contrats de travail, les livrets d'accueil, les cahiers des régisseurs et les fiches techniques des lieux.

Identifier les besoins en formation RSE et former les équipes aux pratiques écoresponsables.

Transmettre les engagements RSE aux compagnies : intégration de la clause RSE dans les contrats de cession et les livrets d'accueil, affichage sur tous les lieux de la charte d'accueil des équipes artistiques.

Participer aux réunions professionnelles pour l'amélioration des pratiques écoresponsables : COFEES, ARVIVA, Arsud, MAIF Culture, etc.

Co-construire, en partenariat avec Avignon Tourisme et le festival Off Avignon, un livret de l'éco-festivalier à destination des publics.

Accessibilité



Le Festival d'Avignon poursuit sa démarche pour une meilleure accessibilité aux lieux et aux spectacles.

Améliorer l'accessibilité du site Internet pour les personnes présentant une déficience visuelle ou cognitive.

Systématiser et mettre à jour les fiches d'accès aux lieux disponibles sur le site Internet (rubrique Accès).

Former les équipes à l'accueil des publics et des artistes en situation de handicap.

Mettre à disposition des fauteuils roulants et des toilettes PMR sur certains lieux du Festival d'Avignon (Cour d'Honneur et FabricA).

Intégrer au moins un spectacle dans la programmation traitant du handicap, ou intégrant des artistes en situation de handicap.

Mettre à disposition des gilets vibrants personnes sourdes et malentendantes sur des spectacles intégrant de la musique amplifiée.

Politique de ressources humaines éthique



En prenant en compte l'intégration de toutes les formes de diversité, le Festival affirme son engagement en faveur de l'inclusion.

Garantir la parité de la programmation.

Poursuivre le plan « Egalité professionnelle » interne.

Informar du protocole mis en place pour les violences sexistes et sexuelles.

Former les équipes du Festival aux enjeux de la RSE, à l'accueil du handicap, à la prévention des violences sexistes et sexuelles (VHSS) et aux addictions.

Poursuivre les dispositifs d'« Emplois recommandés » (possibilité pour les partenaires du champ social et de la Plateforme pour l'emploi de présenter des candidats aux emplois saisonniers).

Organiser la Quatrième Rencontre pour l'emploi des travailleurs handicapés à La FabricA.

DES FORMATIONS ADAPTÉES POUR LES ÉQUIPES DU FESTIVAL

+88%

d'effectifs formés
entre 2022 et 2024

VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS

soit 750 personnes

ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

soit 150 personnes

CONDUITES ADDICTIVES

soit 750 personnes

Respect et préservation des sites naturels, espaces verts et biodiversité

Face à l'urgence climatique, le Festival veille à préserver l'environnement et la biodiversité locale.



Préserver le site de la Carrière Boulbon : travaux de débroussaillage, mise en place d'une allée servant de barrière coupe-feu, entretenir le lien avec l'Office National des Forêts pour la préservation des essences.

Valoriser une programmation artistique engagée, sensible aux enjeux écologiques et respectueuse des écosystèmes.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

LA CARRIÈRE DE BOULBON RECOUVRE UNE SURFACE
DE 65 HECTARES CLASSÉE EN ZONE PROTÉGÉE